

1.16 Niveau de vie et pauvreté selon la catégorie socioprofessionnelle

Pour l'ensemble des actifs de 18 ans ou plus ayant déjà travaillé, le **niveau de vie** annuel moyen est de 29 170 euros en 2021 ► **figure 1**. Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont la catégorie socioprofessionnelle disposant du niveau de vie moyen annuel le plus élevé : 41 960 euros, soit près du double de celui des employés (23 480 euros) et des ouvriers (22 250 euros) et près de 50 % de plus que les professions intermédiaires (29 050 euros) et les indépendants (32 380 euros). Pour ces derniers l'approche présente toutefois des limites, dans la mesure où ils peuvent intégrer une partie de leurs dépenses de consommation (dépenses d'énergie ou de logement par exemple) dans les comptes de leur société ou de leur exploitation.

Les inégalités sont plus fortes parmi les indépendants (agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise) : les 10 % les plus modestes ont un niveau de vie inférieur à 10 730 euros par an et les 10 % les plus aisés un niveau de vie supérieur à 55 840 euros, soit un **rapport interdécile D9/D1** de 5,2. En comparaison, ce rapport est de 3,1 pour les cadres et professions intellectuelles supérieures et de 2,5 pour les professions intermédiaires et les ouvriers. Les indépendants sont surreprésentés aux extrémités de la distribution des niveaux de vie : s'ils composent 3,5 % de la population totale, ils représentent une part plus élevée parmi les 10 % les plus modestes (4,7 %

et les 10 % les plus aisés (6,5 %) ► **figure 2**. Les cadres et professions intellectuelles supérieures (9,5 % de la population totale) sont surreprésentés en haut de la distribution : ils représentent 33,6 % des 10 % les plus aisés.

9,2 % des actifs de 18 ans ou plus, dont la catégorie socioprofessionnelle est connue, vivent sous le **seuil de pauvreté**. Les **taux de pauvreté** des ouvriers (13,9 %) et des employés (12,1 %) sont supérieurs à la moyenne des personnes actives de 18 ans ou plus ayant déjà travaillé, et celui des indépendants est le plus élevé (17,4 %). À l'opposé, seuls 2,9 % des cadres et professions intellectuelles supérieures sont en situation de pauvreté.

Les différences de niveau de vie entre catégories socioprofessionnelles s'expliquent pour l'essentiel par les écarts de revenus d'activité, même si le système sociofiscal les atténue. Pour les ouvriers et les employés, le niveau de vie se compose entre 7,1 % et 8,1 % de **prestations sociales** (allocations familiales, allocations logement, minima sociaux et prime d'activité), contre seulement 1,4 % pour les cadres et professions intellectuelles supérieures. Les indépendants ont une part élevée de leur niveau de vie qui provient de revenus du patrimoine (22,3 %), car ils peuvent dans certains cas partiellement se rémunérer sous la forme de dividendes. Les **impôts directs** représentent 26,6 % du niveau de vie des cadres, contre 14,6 % pour les employés et 12,8 % pour les ouvriers. ●

► Définitions

Niveau de vie, rapport interdécile D9/D1, seuil de pauvreté, taux de pauvreté, prestations sociales, impôts directs : voir Glossaire.

► Pour en savoir plus

- Retrouvez plus de données en téléchargement.
- « Les inégalités économiques entre ménages selon le groupe socioprofessionnel », in France, portrait social, coll. « Insee Référence », édition 2023.
- « Un peu plus d'un indépendant sur dix gagne moins de la moitié du Smic annuel et vit sous le seuil de pauvreté », Insee Première n° 1884, janvier 2022.

► 1. Distribution des niveaux de vie selon la catégorie socioprofessionnelle en 2021

montants annuels en euros

Catégorie socioprofessionnelle	Moyen	1 ^{er} décile (D1)	Médian (D5)	9 ^e décile (D9)	D9/D1	D5/D1	D9/D5	Taux de pauvreté (en %)
Agriculteur exploitant, artisan, commerçant, chef d'entreprise	32 380	10 730	24 370	55 840	5,2	2,3	2,3	17,4
Cadre, profession intellectuelle supérieure	41 960	21 740	35 830	67 690	3,1	1,6	1,9	2,9
Profession intermédiaire	29 050	17 000	27 000	41 820	2,5	1,6	1,5	4,8
Employé	23 480	13 230	22 050	33 990	2,6	1,7	1,5	12,1
Ouvrier	22 250	12 640	21 460	32 000	2,5	1,7	1,5	13,9
Ensemble des actifs	29 170	14 260	25 350	45 320	3,2	1,8	1,8	9,2

Notes : Les chômeurs ayant déjà travaillé sont classés dans la catégorie socioprofessionnelle correspondant à leur dernier emploi. La variable de catégorie socioprofessionnelle utilisée dans cette fiche n'est pas renseignée pour l'ensemble des actifs. Les résultats de la ligne « Ensemble des actifs » peuvent donc légèrement différer des résultats présentés dans la fiche précédente.

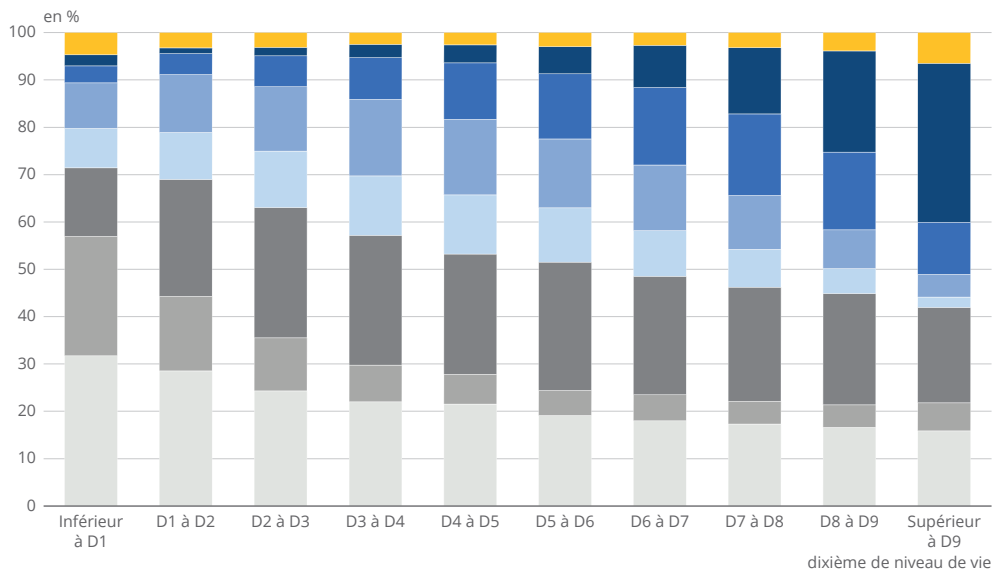
Lecture : En 2021, les 10 % d'employés les plus modestes (D1) ont un niveau de vie inférieur à 13 230 euros par an.

Champ : France métropolitaine, personnes actives de 18 ans ou plus ayant déjà travaillé, vivant dans un logement ordinaire dont le revenu déclaré du ménage est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2021.

► 2. Catégories socioprofessionnelles selon le niveau de vie en 2021

- Agriculteur exploitant, artisan, commerçant, chef d'entreprise
- Cadre et profession intellectuelle supérieure
- Profession intermédiaire
- Employé
- Ouvrier
- Retraité
- Autre personne sans activité professionnelle (dont chômeurs n'ayant jamais travaillé)
- Enfant de moins de 18 ans



Notes : D1 à D9 sont les déciles de la distribution des niveaux de vie. Les chômeurs ayant déjà travaillé sont classés dans la catégorie socioprofessionnelle correspondant à leur dernier emploi.

Lecture : Parmi les 10 % de personnes les plus aisées (ayant un niveau de vie supérieur au 9^e décile), 33,6 % sont des cadres ou des professions intellectuelles supérieures.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un logement ordinaire dont le revenu déclaré du ménage est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2021.